

Pilote de Planeur

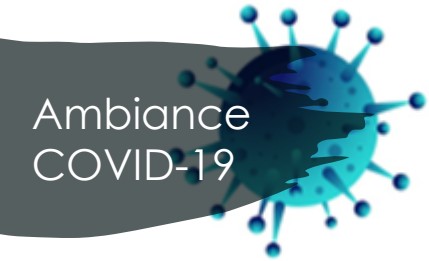
Voler avec un planeur du CNVV

À L'AÉRODROME DE SAINT-HUBERT

AMBIANCE COVID-19

Aérodrome de SAINT-HUBERT

CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE ★ SAINT-HUBERT ★



Introduction

Voler en ambiance COVID-19

Chères Pilotes, Chers Pilotes,

L'aérodrome de Saint-Hubert en partenariat avec l'Administration Communale et le CNVV tiennent à appliquer les mesures et exigences du Conseil National de Sécurité pour contenir et éradiquer la propagation du Coronavirus lors de la reprise des activités aéronautiques en ambiance COVID-19.

La reprise des activités aéronautiques se fera progressivement.

Dans un premier temps, à partir du 11 mai 2020, il est permis d'effectuer des vols VFR locaux en dehors de l'espace contrôlé, hors des territoires étrangers.

Les vols suivants sont autorisés:

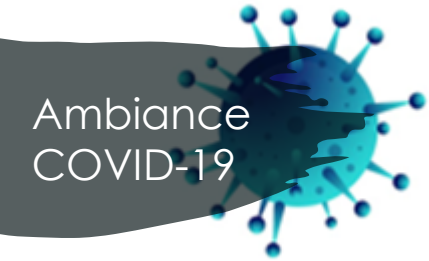
- **Vols solo**
- **Vols en biplace avec une personne vivant sous le même toit**
- **Vols check et d'instruction en double commande**

Le feu vert pour effectuer d'autres vols (vols de distance et vols d'initiation) sera seulement octroyé par le Conseil National de Sécurité si les premiers vols permis se passent bien.

Pour cette raison, **nous vous prions de parcourir et suivre strictement les checklists que vous trouvez dans ce document.**

Nous vous remercions de votre coopération.

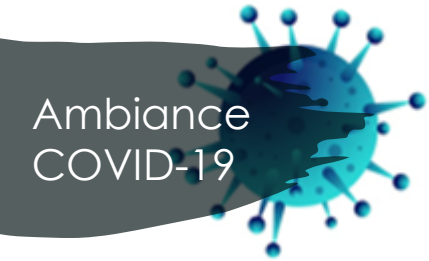
J-C. Van Der Wielen J-L. Henneaux M. Pihard



CHECKLISTS

Merci de parcourir et de suivre les checklists suivantes

1. **Avant de venir à l'aérodrome**
2. **Matériel à amener à l'aérodrome**
3. **Mesures sanitaires obligatoires**
4. **Réservation d'un planeur CNVV**
5. **Accès à l'aérodrome**
   - En airside
   - La tour
   - Les hangars
   - Les autres bâtiments
6. **Déroulement CNVV**
   - Briefing
   - Préparation du planeur
   - Sortie du planeur
   - En piste
   - En vol
   - Rentrée du planeur
7. **Départ de l'aérodrome**



CHECKLIST
Avant de venir à l'aérodrome

MISE EN ORDRE ADMINISTRATIVE
sans passage à la tour ni au secrétariat CNVV

Nous vous prions de ne pas venir à l'aérodrome
si les conditions ci-dessous ne sont pas remplies

- ❑ **Cotisation Aérodrome de Saint-Hubert est payée par virement**
  - ➢*Cliquer ici pour les renseignements*

- ❑ **Cotisation FCFVV est payée par virement et assurance individuelle est démontrable**
  - ➢*Cliquer ici pour les renseignements*

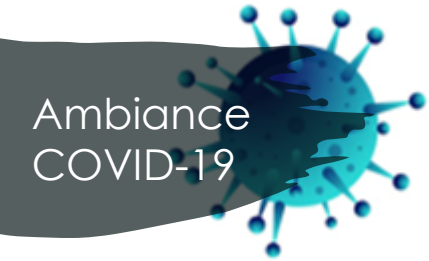
- ❑ **Cotisation CNVV est payée par virement**
  - ➢*Cliquer ici pour les renseignements*

- ❑ **Dossier CNVV sur AssoConnect est mis à jour**
  - Données personelles
  - Scan Assurance valable
  - Scan Médical valable
  - Expérience récente
  - ➢*Cliquer ici pour accéder à AssoConnect*

- ❑ **Tickets planeur sont payés à l'avance par virement au CNVV**
  - ➢*Cliquer ici pour les renseignements*

Rérodrome de SAINT-HUBERT

CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE ★ SAINT-HUBERT ★



CHECKLIST
Matériel à amener à l'aérodrome

Afin d'éviter les risques de contamination par partage, veuillez amener l'équipement suivant vous-même

- ❑ Gel hydroalcoolique – pour désinfecter vos mains régulièrement
- ❑ Serviettes en papier jetables
- ❑ Masque chirurgical ou en tissu
- ❑ Gants de protection jetables
  - ➢ **Le port du masque et des gants est vivement recommandé au sol et est obligatoire lorsqu'on touche un aéronef et à l'intérieur d'un cockpit et dans les bâtiments.**
- ❑ Mouchoirs en papier
- ❑ Sac plastique pour vos déchets personnels
- ❑ Boissons et alimentation
- ❑ Bob et lunettes de soleil
- ❑ Stylo et papier

L'aérodrome prévoit de plus

- ❑ Gel hydroalcoolique dans les hangars.
- ❑ Poubelles fermées.

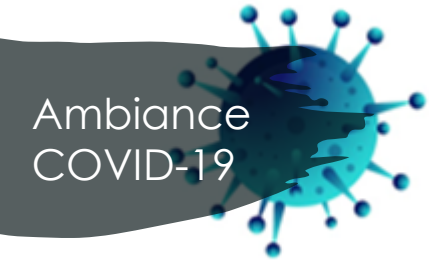
Le CNVV prévoit de plus

- ❑ Spray spécial et serviettes en papier jetables pour désinfecter les planeurs.

Veuillez suivre les consignes du CNVV par rapport à la désinfection des planeurs CNVV afin d'éviter les dégâts.

Rérodrome de SAINT-HUBERT

CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE ★ SAINT-HUBERT ★



CHECKLIST
Mesures sanitaires obligatoires

Sur le terrain de l'aérodrome, veuillez respecter les mesures sanitaires suivantes à tout moment

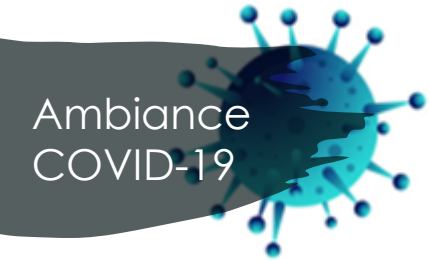
- ❑ **Le port du masque et des gants est vivement recommandé au sol et est obligatoire lorsqu'on touche un aéronef et à l'intérieur d'un cockpit et dans les bâtiments.**
- ❑ Pas de poignée de main ni de "high five"
- ❑ Pas d'embrassade ni de "give me a hug"
- ❑ Distanciation sociale de 1,5m minimum
- ❑ Pas de groupes de plus de 3 personnes
- ❑ Désinfecter vos mains au gel hydroalcoolique régulièrement
- ❑ Si vous devez tousser ou éterner, faites-le dans votre coude

Si vous avez des signes d'une infection au COVID-19
ou si vous avez été en contact avec des personnes malades au cours des 14 derniers jours, restez à la maison.

Le Commandant de l'aérodrome,
le Président et le Chef Pilote du CNVV
peuvent à tout moment interdire un vol ou accès à l'aérodrome
à un pilote qui veut voler sur un planeur du CNVV
qui présenterait des signes d'une infection au COVID-19
ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires ci-dessus.

Rérodrome de SAINT-HUBERT

CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE ★ SAINT-HUBERT ★

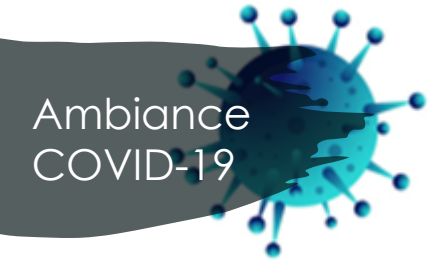


CHECKLIST
Réservation d'un planeur CNVV

Pour pouvoir utiliser un planeur CNVV vous devez le réserver la veille avant 12h00

- ❑ **Conditions pour pouvoir réserver un planeur CNVV**
  - ❑ Votre dossier administratif (sur AssoConnect) est en ordre.
    - ➢ *voir Checklist « Avant de venir à l'aérodrome ».*
  - ❑ Le virement pour les tickets ou avance est reçu par le CNVV.
  - ❑ Vous avez une licence planeur.
  - ❑ Vous avez une expérience récente suffisante sur le type de planeur sollicité et une aptitude afin de ne pas nécessiter un vol check (évaluation à la discrétion du Chef Pilote/CNVV)
    - ➢ *Si vous avez besoin d'un vol check, le CNVV vous contactera à la suite de votre demande de réservation.*
    - ➢ *Vous pouvez aussi toujours vous-même demander un vol check.*

- ❑ **Comment réserver un planeur CNVV?**
  - ❑ Veuillez envoyer une demande de réservation par email à info@cnvv.be la veille avant 12h00.
  - ❑ Veuillez y indiquer le type de planeur que vous voulez réserver (K8, K13, K21, K23, LS1, LS4).
  - ❑ Le CNVV évaluera votre demande et, si les conditions ci-dessus sont réunies et selon la disponibilité, vous attribuera un planeur.
  - ❑ Vous recevrez une réponse par e-mail.



CHECKLIST
Accès à l'aérodrome

Accès en airside

- ❑ Accès en airside est limité aux pilotes qui ont payé la cotisation de l'Aérodrome de Saint-Hubert.
- ❑ Accès uniquement via l'entrée principale (le portique de contrôle en bas de la tour).
  - L'accès via les barrières situées sur le chemin des chalets entre les hangars H3-H4-H5 restera fermé jusqu'à nouvel ordre.
- ❑ **Appelez la tour au 061/61.00.10 pour annoncer votre présence sur le terrain (-> obligation de traçabilité).**
- ❑ Les trajets en voiture doivent être réalisés seul ou avec une personne vivant sous le même toit.

Accès à la tour

- ❑ La tour n'est accessible qu'à son personnel.
- ❑ Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler à la tour au 061/61.00.10.

Accès aux hangars

- ❑ Dans le hangar 1 (CNVV), respectez la distanciation sociale (1,5m).
- ❑ Maximum 3 personnes dans le hangar 1 en même temps.
- ❑ Nettoyez toutes les surfaces du hangar qui ont été en contact avec vos mains, avec votre gel hydroalcoolique mis sur une serviette en papier jetable.
- ❑ Jetez la serviette utilisée dans la poubelle fermée dans le hangar ou dans votre sac en plastique.
- ❑ Evitez de passer dans les autres hangars.

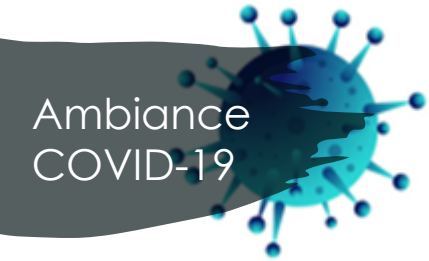
Ambiance
COVID-19

CHECKLIST
Accès à l'aérodrome

Accès aux autres bâtiments

- ❑ Le bâtiment CNVV et le Blériot sont fermés.
  - ➢ Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler le CNVV au 061/61.12.68.
- ❑ Les 100 Ciels est fermé.
- ❑ L'atelier n'est accessible qu'à son personnel.
  - ➢ Pour toutes informations ou questions, veuillez appeler l'atelier au 061/61.38.22.
- ❑ L'accès aux toilettes est interdit jusqu'à nouvel ordre.





CHECKLIST
Déroulement au CNVV

Briefing CNVV

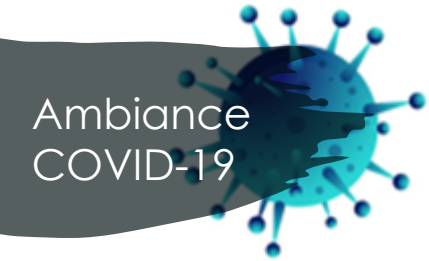
- ❑ Le briefing CNVV se fera à 10h à l'extérieur devant le hangar 1 (les jours pluvieux à l'intérieur du hangar 1).
- ❑ Respectez la distanciation sociale de 1,5m à tout moment pendant le briefing.

Préparation du planeur

- ❑ Le pilote à qui le CNVV a attribué un planeur CNVV est prié de préparer le planeur lui-même sans l'aide d'autres personnes (batteries, gueuses, parachute,…) en portant des gants jetables.
- ❑ Nettoyez les poignées d'ouverture des verrières (pas les verrières même!), les poignées des commandes, le tableau de bord, la partie métallique des ceintures et parachutes **uniquement avec le spray antiseptique à appliquer sur une serviette en papier jetable qui vous seront fournis par le CNVV.**
- ❑ N'utilisez pas de gel hydroalcoolique sur le planeur afin d'éviter des dégâts.

Sortie du planeur

- ❑ La sortie du planeur se fait avec maximum 3 personnes.
- ❑ Le planeur ne peut être mis en piste qu'avec un véhicule: maximum 1 personne dans la voiture et 1 personne par aile. Veuillez ne pas changer de personne dans la voiture.
- ❑ La voiture de piste du CNVV est attribuée à 1 personne par jour et n'est pas accessible à d'autres personnes.



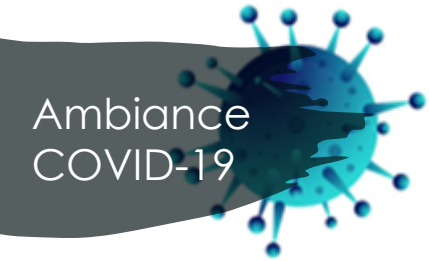
CHECKLIST
Déroulement au CNVV

En piste

- ❑ Il n'y aura pas de camionnette de piste ni de planche physiquement en piste.
- ❑ Le remorqueur vous demandera votre nom & immatriculation avant le décollage et notera l'heure de décollage.
- ❑ Le pilote du planeur note l'heure de son atterrissage pour lui-même et le CNVV procédera à l'encodage sur base des données du FLARM.
- ❑ Le câble ne sera attaché que par le chef de piste après fermeture de la verrière.
- ❑ L'aile sera tenue par le chef de piste uniquement.
- ❑ Continuez à garder distance de min. 1,5m et éviter les réunions de plus de 3 personnes.

En vol

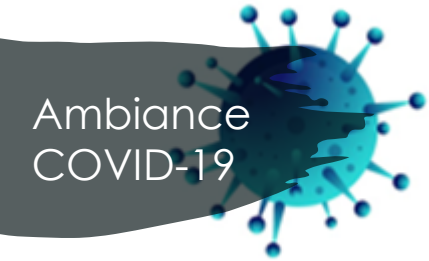
- ❑ Veuillez continuer de porter le masque et les gants jetables pendant tout le vol.
- ❑ Veillez à rester en local en dehors de l'espace contrôlé. Un atterrissage en campagne, tant sur un autre aérodrome qu'à l'extérieur, doit absolument être évité.



CHECKLIST
Déroulement au CNVV

Rentrée du planeur

- ❑ La rentrée du planeur se fait avec maximum 3 personnes.
- ❑ Le planeur ne peut être rentré qu'avec un véhicule: maximum 1 personne dans la voiture et 1 personne par aile. Veuillez ne pas changer de personne dans la voiture.
- ❑ Le pilote à qui le CNVV a attribué un planeur CNVV est prié de faire le nettoyage et désarmement habituel du planeur lui-même sans l'aide d'autres personnes (laver, enlever batteries, gueuses, parachute, …) en portant des gants jetables.
- ❑ Nettoyez les poignées d'ouverture des verrières (pas les verrières même!), les poignées des commandes, le tableau de bord, la partie métallique des ceintures et parachutes **uniquement avec le spray antiseptique sur une serviette en papier jetable qui vous seront fournis par le CNVV**.
- ❑ N'utilisez pas de gel hydroalcoolique sur le planeur afin d'éviter des dégâts.



CHECKLIST
Départ de l'aérodrome

Quitter l'aérodrome en sécurité

- ❑ Après la rentrée du planeur, nous vous demandons de quitter le terrain de l'aérodrome.
- ❑ Désinfectez-vous les mains.
- ❑ Reprenez votre véhicule.

Cover design by harryarts freepik

Rérodrome de SAINT-HUBERT

CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE ★ SAINT-HUBERT ★